



Nature des données

Nombre de données en Poitou-Charentes.....	1 365
Bibliographie.....	81
Détecteur.....	33
Capture au filet.....	34
Pelote.....	2
Observation visuelle.....	1 215

Près de 90 % des données sont fournies par des observations visuelles, été comme hiver, lors d'inventaires ou suite à des appels dans le cadre du réseau « SOS chauves-souris ».

Sa silhouette particulière, sa grande taille, et son habitude de se suspendre à découvert en font une espèce des plus détectables en journée lors de la visite d'un bâtiment ou d'une cavité souterraine. Le grand rhinolophe est à ce titre le chiroptère qui fournit le plus d'observations durant la période couverte par l'atlas. En revanche, la faible portée de ses émissions ultra-sonores limite le nombre de données obtenues au détecteur.

Répartition en Poitou-Charentes

Le grand rhinolophe se retrouve dans 35 % des mailles. Il s'agit ainsi d'une espèce commune en Poitou-Charentes mais dont la répartition n'est pas homogène dans les quatre départements et selon les saisons.

En hiver, sa répartition se calque parfaitement sur celle des grottes naturelles et cavités artificielles. Ainsi, il est largement présent en Vienne, un peu moins en Charente (Horte et Tardoire, Cognassais) et Charente-Maritime (Saintonge), et inévitablement assez rare en Deux-Sèvres, déficitaires en sites favorables. Bien qu'observé dans un grand nombre de cavités, on considère que la majorité des sites majeurs d'hibernation est actuellement identifiée. En 2004 la population picto-charentaise était estimée à 6 000 individus. Nous connaissons aujourd'hui 350 sites de présence de l'espèce dont près de la moitié se situe dans la Vienne.

En été, sa répartition s'inverse : il devient très fréquent en Deux-Sèvres, réparti de façon homogène sur les territoires de bocage (Gâtine et Bressuirais), et peu commun dans les autres départements. D'une manière générale, il se rencontre sur les zones bocagères et évite les zones de d'agriculture intensive (plaines de Niort, de Neuville à Thouars). La population reproductrice régionale est estimée à 5 200 individus environ, dont près de 3 500 (67 %) dans 31 colonies dans les Deux-Sèvres. En outre, cette espèce semble fréquenter le milieu insulaire car elle a été notée sur l'île d'Oléron en 1999.

Habitats fréquentés

En hiver, le grand rhinolophe est une espèce essentiellement cavernicole. Il utilise alors divers types de cavités, que ce soit des grottes naturelles ou des cavités artificielles (champignonnières, mines de plomb argentifère, caves, etc.). On peut le trouver dans des sites de taille réduite, toutefois, les rassemblements importants sont tous localisés dans de vastes cavités. Il affectionne essentiellement les cavités à température stable, comprise entre 7 et 10°C, dans lesquelles l'humidité joue peut être un rôle moins important que mentionnée d'ordinaire (parfois < 50 %), mais sans courants d'air.

En été le grand rhinolophe est largement anthropophile. Les colonies de reproduction occupent pour la plupart des gîtes sombres et de vastes dimensions, tels des combles d'églises ou de châteaux, des anciennes granges, des fenils, aux couvertures de tuiles ou d'ardoises. On connaît quelques cas de reproduction en cavités en Charente-Maritime. Pour l'heure, 40 colonies de parturition sont connues dans la région.

Si l'on se base sur la localisation d'une majorité de colonies de mise bas, le bocage de la Gâtine et du Bressuirais s'impose comme un paysage de prédilection pour le grand rhinolophe. Il s'agit d'un bocage au maillage de haies assez dense, composé de prairies le plus souvent pâturées par des bovins. Les coléoptères coprophages, nourriture de prédilection des jeunes grand rhinolophes et des femelles allaitantes, y sont alors légion et offrent une ressource abondante aux nombreuses colonies. Les haies et ripisylves,

Statut de protection de l'espèce

Européen.....	Annexe II de la Directive Habitat Annexe IV de la Directive Habitat
National.....	Protégée

Autres classements

Liste rouge Nationale.....	Quasi menacée
Régional.....	Déterminante
Départemental.....	Aucun





éléments constitutifs du bocage, servent de corridors de déplacement. Cependant, sur le secteur du Thouet amont (79), des grands rhinolophes ont été détectés dans des zones dégagées, sans suivre d'éléments paysagers. Ce comportement a aussi été observé en Bretagne (Boireau, 2007). Par ailleurs il a été contacté au détecteur et/ou capturé, dans des forêts feuillues ou mixtes : Secondigny, Bois d'Autun, Bois Magot (79), Moulière, bois de Saint-Pierre (86), ainsi que sur des prairies humides en Charente-Maritime.

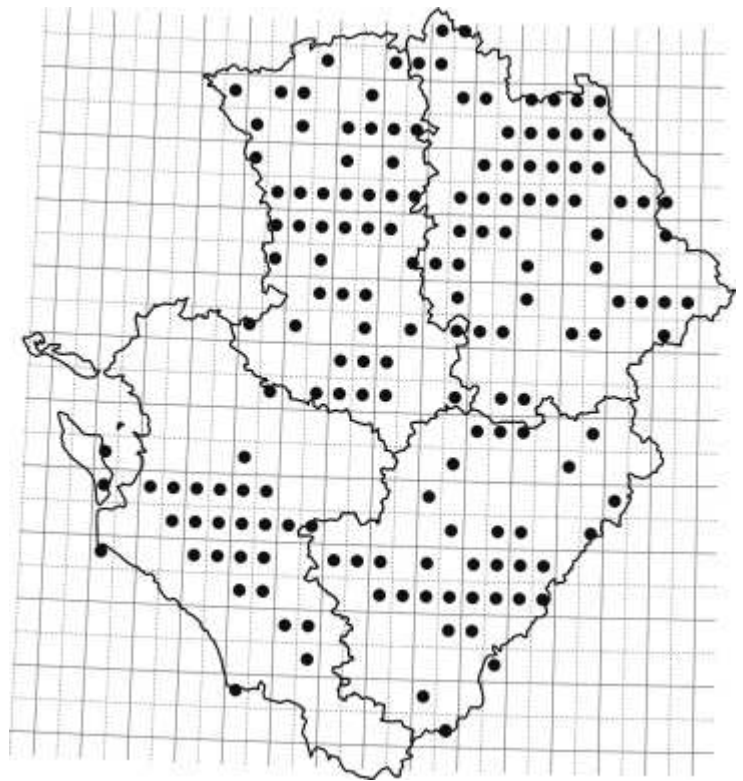
Comportement et Biologie

Les grands rhinolophes rejoignent leurs quartiers d'hiver à partir de la mi-septembre, parfois même dès le mois d'août, mais c'est en général en novembre que le gros de l'effectif arrive dans les sites d'hibernation ; les derniers individus les quittent avant la mi-avril (79) mais peuvent rester parfois jusqu'à la mi-mai (86). On les retrouve alors le plus souvent, accrochés au plafond, isolément, dispersés ou en essaim compact, toujours dans les zones de complète obscurité. Contrairement aux individus isolés, les animaux constituant les essaims ne s'enveloppent pas dans leurs ailes. Dans la Vienne la moyenne par site est de 52 inds./site qui passe à 90 inds/site en Charente pour moitié moins de sites. 77 % des cavités d'hibernation abritent moins de 20 individus et, parmi elles, nombreuses sont celles qui n'accueillent qu'un seul rhinolophe durant l'hiver. Seulement quelques sites exceptionnels (15) abritent plus de 200 individus, dont deux en accueillent plus de 500 (Charente : jusqu'à 1000 et Vienne : 522). La moyenne régionale en hiver est de 57 individus par site.

Les femelles arrivent au gîte estival en avril et peuvent y rester jusqu'à fin août. L'effectif maximum s'élève à 254 individus. À cette période, on rencontre fréquemment le grand rhinolophe en colonies mixtes avec le murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus*, notamment en Deux-Sèvres où ce comportement est systématique. La proportion entre les deux espèces est très variable d'un site à l'autre. Si, sur 15 colonies comptées précisément, le murin à oreilles échanquées est largement minoritaire dans 10 sites (parfois jusqu'à un tiers voire un quart des effectifs de grands rhinolophes), les tendances peuvent s'inverser totalement sur les 5 autres sites : ses effectifs peuvent alors être 4 fois supérieurs à ceux de *R. ferrumequinum* (ex : 1 000 Murins pour 250 Rhinolophes).

Le commensalisme attribué d'ordinaire à *M. emarginatus* serait donc dans ce cas, le fait des rhinolophes, et il pourrait donc s'agir d'un commensalisme réciproque.

Des données de baguage indiquent des échanges entre Vienne et Deux-Sèvres : deux femelles baguées dans les grottes de la Norée en février 1955 et décembre 1956, ont été reprises respectivement en mai 1959 à Parthenay et en avril 1958 à Melle, soit 43 km et 52 km de distance parcourue.



Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

Tous les auteurs du XIX^e siècle mentionnent la présence de *R. ferrumequinum* dans les quatre départements. Trémeau (1841), pour la Charente, le dit très commun dans le château de la Rochefoucault, et Lesson (1841) le connaît déjà des carrières de Saint Savinien et de Montierneuf en Charente-Maritime, où il le trouve commun. Un peu plus tard, Gélin (1910) précise que le grand rhinolophe est « assez commun aux environs de Niort ». A. Brosset, qui prospecta régulièrement l'ouest de la France de 1955 à 1958, le considère comme « commun partout » et ajoute que « les données sur l'hibernation sont très nombreuses et s'étendent sur toute la région étudiée ». Il le mentionne de plusieurs sites souterrains de Poitou-Charentes : Tourtenay (79), Rancogne (16) et les grottes de la Norée (86). Il indique aussi l'existence de deux colonies de parturition en Deux-Sèvres, à Glénay et Argenton-les-Vallées (Brosset et Coubère, 1959). Par ailleurs, plus de 2660 grands rhinolophes furent bagués dans la région (Balliot).

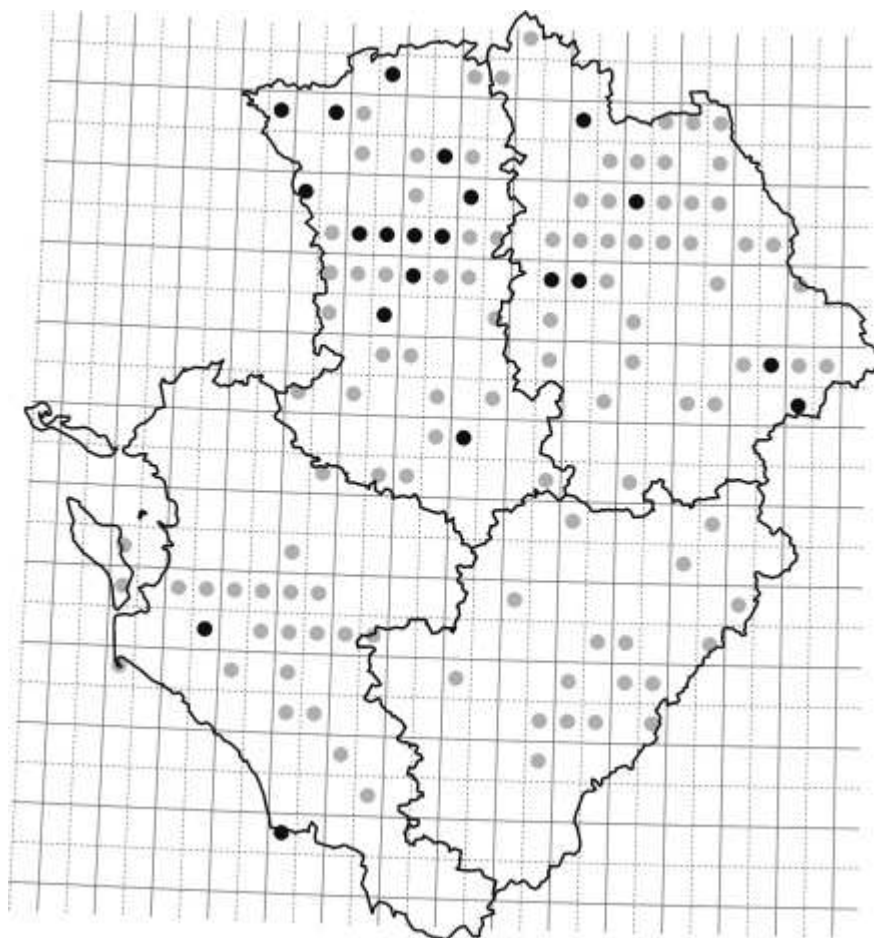
Ces quelques informations anciennes nous permettent d'observer le maintien de certains sites, toujours fréquentés aujourd'hui, et que l'on peut qualifier de « traditionnels ». La colonie d'Argenton les Vallées (79) décrite en 1949 en est un bel exemple : elle occupe toujours les mêmes parties du bâtiment et ses effectifs ont considérablement augmenté, puisque les 150 grands rhinolophes cohabitant avec 40 *Myotis emarginatus* donnés par Brosset sont actuellement 250 et 900 respectivement. Les grottes de Rancogne (16) et de la Norée (86) sont aussi toujours utilisées et font partie des sites les plus importants du Poitou-Charentes en période d'hibernation. À l'inverse, d'autres sites ont subi des transformations notamment pour l'exploitation





Période d'activité

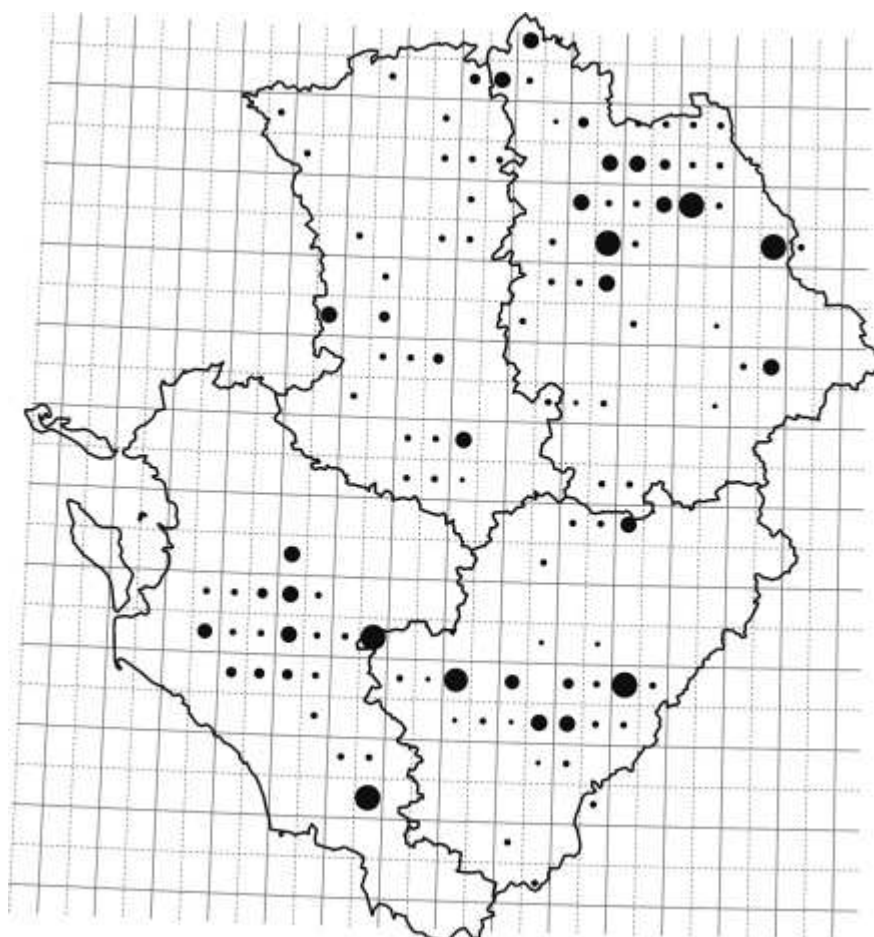
- Colonie de reproduction
- Présence



Période hivernale

Nombre d'individus (max.)

- 1-50
- 51-100
- 101-500
- > 500





des champignons de couche. Des travaux qui ont fait par exemple disparaître l'essaïm de rhinolophes des caves de Tourtenay (79), qui n'ont pas trouvé aux environs de sites de substitution.

Le Poitou-Charentes accueille la deuxième population nationale de grands rhinolophes en hiver, avec près de 14 % de l'effectif français (Peyrard et Roué, 2008). La région joue donc un rôle majeur dans la conservation de l'espèce durant cette période. Une politique de protection dans ce sens est d'ores et déjà bien engagée : le grand rhinolophe est présent dans 28 des 71 sites Natura 2000 de la région. Parmi ces derniers, 8 sites sont à enjeux chauves-souris. De plus, 5 sites sur lesquels le grand rhinolophe est présent bénéficient d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). En période estivale, les Deux-Sèvres, et plus particulièrement le bocage Bressuirais et la Gâtine, concentrent les deux tiers des colonies de mise-bas et possèdent donc un rôle prépondérant au niveau régional, mais également national pour le maintien de cette espèce. Six communes accueillant une colonie dans un bâtiment public ont déjà signé la Charte Départementale pour la protection des chauves-souris situées dans les bâtiments publics (DSNE, 2006). Malgré la volonté des municipalités de protéger les colonies présentes, deux d'entre elles ont disparu. La cause n'est pas connue, mais des perturbations sur le gîte lui-même (réfection des abat-sons en été) ou sur les terrains de chasse alentour (remembrement) peuvent en partie expliquer le non retour des chauves-souris.

Le grand rhinolophe arrive en neuvième position des mammifères observés en Poitou-Charentes, et demeure un chiroptère très fréquemment observé. Il semble que les populations régionales soient plutôt stables, ou soient même localement en augmentation. Au même titre que les autres régions de la façade atlantique (Pays de Loire et Bretagne), il nous faut poursuivre l'effort de protection entrepris, non seulement autour des sites d'hibernation et de mise bas, mais aussi sur les terrains de chasse.

Sandrine BRACCO et Olivier PRÉVOST

Bibliographie

- Boireau J., 2007. Étude des terrains de chasse d'une colonie de reproduction de Grands Rhinolophes *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774) en Basse Bretagne (France) – Ecologie et propositions conservatoires. École pratique des Hautes Études, Montpellier. 98 pp.
- CPEPESC Lorraine, 2009. Le Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774). In CPEPESC Lorraine, 2009. Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine. Ouvrage collectif coordonné par Schwaab F., Knochel A. et Jouan D. *Ciconia*, 33 (N.sp.) : 145-180.
- Grémillet X., 1999. Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774). In : Roué S.Y., Barataud M., 1999. Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe vol. spec. 2 : 18-43.

